

Le 12 janvier 2021,

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 12 janvier 2021 à 17 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Marlène Bourgault, Mme Francine Couette, MM. Luc Paris, Simon Pelletier tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés 2021-001

RÉSOLUTION SÉANCE HUIS CLOS

Le conseil de la municipalité de Saint-Pamphile siège en séance ordinaire ce mardi 12 janvier 2021 à 17 :00 h à la Salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Saint-Pamphile.

Sont présents à cette séance : Mario Leblanc, Francine Couette, Marlène Bourgault, Simon Pelletier et Luc Paris.

CONSIDÉRANT QUE les séances du conseil municipal peuvent maintenant se dérouler publiquement;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens, les membres du conseil et tout autre personne qui assiste à la séance doivent respecter les mesures sanitaires imposées par le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Pamphile a procédé à l'installation de matériel afin de préserver la sécurité des membres du conseil lors de séances dans la salle du conseil, mais que cette salle est restreinte pour accueillir des visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE la séance du conseil sera diffusée en direct sur le canal communautaire et enregistrée et rediffusée dans les jours suivant la séance sur le canal communautaire, sur la page Facebook ainsi que sur la chaîne Youtube de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont été préalablement invités via le canal communautaire et sur la page Facebook à soumettre leur question pour la période réservée à celles-ci par courriel ou par téléphone afin qu'elles puissent être soumises lors de la séance du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique.

Rés. 2021-002

ACCEPTATION ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2021-003

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 décembre 2020 ainsi que celui de l'ajournement du 14 décembre 2020 soient par la présente acceptés et signés séance tenante par le maire et la directrice générale présente à l'assemblée en cours.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été soumise à la période réservée à celles-ci.

Rés. 2021-004

ADOPTION DU RÈGLEMENT #2021-001 POURVOYANT À L'IMPOSITION DES TAXES 2020

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que le règlement # 2021-001 pourvoyant à l'imposition des taxes de l'année 2021 soit par la présente accepté.

Rés. 2021-005

SUBVENTION AUX ORGANISMES

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu que les subventions aux organismes mentionnés ci-bas soient par la présente versées pour l'année 2021 :

La conseillère Marlène Bourgault ainsi que le conseiller Luc Paris s'abstiennent de cette décision.

Subventions aux organismes de loisirs 2021

ORGANISME	Régulière	Loyer	Total
ABC des Hauts-Plateaux	1 808.59 \$		1 808.59 \$
ALPHIS	1 644.17 \$		1 644.17 \$
Bénévoles sans frontière	1 233.13 \$	641.22 \$	1 874.35 \$
Centre culturel Godend'Art	1 644.17 \$		1 644.17 \$
Cercle des Fermières	1 808.59 \$	660.95 \$	2 469.54 \$
Chevaliers de Colomb		517.91 \$	517.91 \$
Club de l'Âge d'Or St-Pamphile	1 973.00 \$		1 973.00 \$
Club de golf St-Pamphile	2 589.57 \$		2 589.57 \$
Comité Floralties 2000	1 438.65 \$		1 438.65 \$
Coopérative de solidarité L'Islet-Sud en forme	2 877.30 \$		2 877.30 \$
École secondaire La Rencontre**			- \$
Filles d'Isabelle		284.85 \$	284.85 \$
Habitations St-Pamphile	1 644.17 \$		1 644.17 \$
Hop! La Vie! Du Sud de L'Islet	2 589.57 \$		2 589.57 \$
Maison de la Famille	1 644.17 \$		1 644.17 \$
Maison des Jeunes**			- \$
Orchestre des Hauts-Bois**			- \$
Viactive**			- \$
Total	22 895.08 \$	2 104.93 \$	25 000.01 \$

- **Ces organismes ont choisi de ne pas faire de demande cette année due à la situation de Covid-19.

Rés. 2021-006

APPROBATION DE LA MISE SUR PIED D'UN COMITÉ DE PILOTAGE MADA

Il est proposé par le conseiller Luc Paris, appuyé par la conseillère Francine Couette et résolu que le conseil approuve la mise sur pied du comité de pilotage MADA qui se compose des personnes suivantes : Marlène Bourgault, présidente responsable du dossier aîné(e)s, Mélanie Desrosiers, Jacqueline Pelletier, Annick Bélanger, Annie Boucher, Karine Bernier, Marjolaine Bourgault, Louise Lebel, Kateri Rioux, Carole Audy, Danielle Dubé, Lina Pouliot, Clermont Gagnon, Pier-Luc Morneau, François Boudreau, Raynald Mercier, Cindy Morin Pelletier (Bianka Viel) Chargée de projet. Leur mandat est de faire avancer les intérêts des aîné(e)s en travaillant sur les enjeux vécus pour améliorer leurs conditions de vie et freiner l'âgisme. La finalité étant d'élaborer une politique municipale des aînés ainsi qu'un plan d'action MADA et s'assurer d'un suivi pour sa réalisation.

PRÉOCCUPATIONS LOCALES SÉCURITÉ PUBLIQUE 2021

Que les préoccupations locales soient les mêmes que l'an passé.

Rés. 2021-007

ADOPTION DU PLAN D'OPTIMISATION, RELANCE ET MAINTIEN DE TRANSPORT COLLECTIF

Proposé par la conseillère Marlène Bourgault, appuyé par le conseiller Simon Pelletier et résolu que le conseil de Ville Saint-Pamphile adopte le plan d'optimisation, relance et maintien de Transport Collectif présenté par Transport Adapté Collectif L'Islet-Sud.

- Rés. 2021-008 **REPRÉSENTANT POUR SIÉGER SUR LE CONSEIL DE TRANSPORT ADAPTÉ COLLECTIF L'ISLET-SUD**
Proposé par le conseiller Luc Paris, appuyé par la conseillère Francine Couette et résolu que le conseiller Clermont Pelletier soit nommé représentant de Ville Saint-Pamphile sur le conseil de Transport Adapté Collectif L'Islet-Sud.
- Rés 2021-009 **RÉSERVE FINANCEMENT MTQ**
ATTENDU QUE l'emprunt pour la subvention du MTQ pour les travaux sur Elgin Sud et au rang des Gagnon a été conclu pour un remboursement sur 20 ans;

ATTENDU QUE le Ministère du Transport remboursera les montants empruntés sur 10 ans;

Il est proposé par le conseiller Luc Paris, appuyé par la conseillère Francine Couette et résolu que le montant de 43 900\$ reçu à l'avance du Ministère des Transports soit placé dans le compte de bilan 55 16920 000 -Revenus perçus d'avance Financement MTQ.
- Rés 2021-010 **DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2019.**
Il est proposé par le conseiller Luc Paris, appuyé par la conseillère Marlène Bourgault et résolu d'approuver le dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019.
- Rés. 2021-011 **APPUI A LA LIGNE 988 DE PRÉVENTION DU SUICIDE**
ATTENDU QUE la détresse et l'anxiété touchent de plus en plus de gens ;
ATTENDU QUE des recherches menées par l'Association canadienne pour la Santé mentale démontrent que davantage de Canadiens, en particulier les plus vulnérables, pensent au suicide ;
ATTENDU QU'il existe des catalogues de numéros de téléphone pour appeler à l'aide ;
ATTENDU QU'une personne en crise ou en détresse doit obtenir de l'aide rapidement et facilement ;
ATTENDU QU'un simple numéro de téléphone à trois chiffres serait facile à retenir et pourrait faire une réelle différence ;
ATTENDU QUE le député fédéral de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, Bernard Généreux, a sollicité l'appui des municipalités :
PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Simon Pelletier, appuyé par la conseillère Marlène Bourgault et unanimement résolu, que la Ville de Saint-Pamphile appuie la démarche du député Généreux auprès de la ministre de la Santé afin que le gouvernement adopte une ligne nationale de prévention du suicide à trois chiffres.
- Rés. 2021-012 **RAPPORT SUR LES PERMIS**
Il est proposé par le conseiller Luc Paris, appuyé par la conseillère Francine Couette et résolu d'accepter le rapport sur les permis.

Anthony Gagnon Fenêtres, rénovation intérieure
- Rés. 2021-013 **DEMANDE DE LA FERME MARIANCE ENR AUPRÈS DE LA CPTAQ**
Il est proposé le conseiller Simon Pelletier, appuyé par la conseillère Marlène Bourgault et résolu que le conseil municipal de Ville Saint-Pamphile appui la demande d'aliénation d'une parcelle de terrain de la part de la Ferme MARIANCE Enr, auprès de la CPTAQ car celle-ci ne contrevient pas aux règlements municipaux en vigueur.
- Rés. 2021-014 **ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER**
Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Pelletier et il est résolu que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de décembre 2020 au montant de 83 046.35\$ soient acceptés

et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Marie-Claude Chouinard, dir. gén.par intérim

Rés. 2021-015

DEMANDE DE CONTRIBUTION MAGASIN COOP POUR PANIER MAISON DE LA FAMILLE

Proposé par la conseillère Marlène Bourgault, appuyé par la conseillère Francine Couette et résolu d'entériner un montant supplémentaire de 400.00\$ versé en 2020 pour les paniers de la Maison de la Famille et ce, pour les besoins des gens en ce temps de pandémie.

Rés 2021-016

DEMANDE DE CONTRIBUTION CLUB AGE D'OR

Proposé par le conseiller Luc Paris, appuyé par le conseiller Simon Pelletier et résolu d'entériner un montant de 10000.00\$ versé au Club de l'Age d'Or en 2020 pour un acompte au déficit de la rénovation de la cuisine de la Salle municipale.

Rés. 2020-017

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu que la présente assemblée soit close. Il est 18 h 05.

Mario Leblanc, maire

Marie-Claude Chouinard, Directrice générale par intérim